

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L' An deux mil quinze, le 25 Juin à 20h 30 , le Conseil Municipal de la Commune de VOULEME, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Mr GALLAIS R.

PRESENTS : GALLAIS R, FONTENEAU A, BEAUDIN C, BASTIER E, THENAULT I, BERGERON L, PACTON P, GOUMAIN P, SINGEOT B, NEVEUX B,

EXCUSE: MINOT P

SECRETAIRE SEANCE : PACTON P

Date de convocation : 19 JUIN 2015

Nombre de Conseillers : 11

Présents : 10

Etude de devis

Signalétique : La plupart des panneaux ont été installés par les membres de la Commission voirie et l'agent municipal. Des panneaux supplémentaires sont nécessaires. Le Conseil Municipal accepte le devis de RIC signalétique pour un montant de 564 € H.T.

Travaux Voirie : Le Conseil accepte les devis de l'entreprise BARRE pour les travaux à Mérane (1037.00 €H.T) Nieuillet (580 €H.T) et Tardiveau (60 € H.T). Concernant le chemin d'accès au terrain municipal, le Conseil Municipal souhaite un devis complémentaire.

Monument aux morts : Les Etablissements MOREAU présentent deux devis pour refaire les inscriptions sur le côté ouest du monument. Devis transmis à la section de Vouleme des ACPG pour avis.

Travaux salle des fêtes (plafond cuisine) : le Conseil accepte le devis de l'Entreprise MAGNE (593.10 € HT)

Schéma de défense incendie : plusieurs devis seront demandés pour l'installation d'une baudruche au lieu-dit « Le Boux ».

Travaux école : Un diagnostic du réseau informatique est nécessaire. Monsieur GOUMAIN Pierre prendra contact avec la Directrice de l'Ecole.

Informations diverses

Plan canicule 2015 : la liste des personnes isolées de la Commune à été transmise à la Préfecture.

Travaux cimetièrè : l'ATD va lancer la consultation. Deux lots sont prévus, terrassement et espaces verts. Les subventions sont demandées (Conseil Régional et Conseil Départemental). Les travaux devraient débuter fin Septembre.

Demande orale d'aliénation d'un chemin communal. Le Conseil Municipal étudiera le dossier après réception d'une demande écrite.

Eoliennes : Le Conseil Communautaire a voté 3500 € par éolienne, sous forme de fonds de concours (14 000 € pour Voulême).

Chiens errants : Plusieurs conseillers interviennent sur les désagréments causés par des chiens errants à Lavaud et par des bruits de voisinage à Chez Blondin. Le Maire Informera les personnes concernées.

Commune nouvelle : Après avoir assisté à la réunion du 23 Avril 2015 organisée par l'AMF, le Maire estime nécessaire d'informer le Conseil sur les possibilités qui pourraient s'offrir à la commune.

Simer : requête de Mr Kerby, le Gué Gesson. Le Conseil Municipal ne donne pas suite à la demande de Mr KERBY.

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Le Maire,

La Secrétaire,

Les Membres du Conseil Municipal